



Résidence Les Rochers Blancs 1,
2 Route du Viellaret, La Joue du Loup,
05250 – Le Dévoluy

Tel : +33(0)4. 84. 830. 801
Courriel : contact@ciqjdl.com
Web : www.ciqjdl.com

Monsieur le Président, Serge EYSSERIC
Communauté de Communes du Buëch-Dévoluy

7 Rue de la Tuilerie
05400 Veynes

Le Dévoluy, le mercredi 22 juillet 2026,

**Objet : La Joue du Loup (05250) – Ordures ménagères
Grave atteinte à la salubrité publique**

Monsieur le Président,

Le lundi 20 juillet 2026, nous vous présentons par LRAR plusieurs constats alarmants sur la qualité de la collecte des ordures ménagères à La Joue du Loup (Commune du Dévoluy).

A. Sur l'amplification des intenable nuisances olfactives à La Joue du Loup

Ce jour, la situation a sévèrement empiré.

Lors de la collecte des ordures ménagères par le camion-grue ce matin même, **du lixiviat s'est à nouveau répandu sur la voie publique, et en grande quantité devant la crèche** de La Joue du Loup (7 Rond-Point du Prayau)¹.

Suite à cela, **des relents pestilentiels se sont propagés dans un rayon de plus de cent mètres**, jusqu'aux balcons des habitations.

Ces nuisances olfactives **affectent gravement la qualité de vie** de la station et de ses vacanciers.

B. Sur notre démonstration des odeurs insupportables pour les vacanciers

Sans pouvoir vous rencontrer sur place, il nous est difficile de vous donner une idée de la gêne occasionnée par vos équipements.

Par conséquent, **nous avons prélevé des échantillons** (sur des compresses stériles et conditionnées dans des sachets hermétiques et transparents) **du lixiviat**² versé lors de la collecte de ce matin par le camion-grue aux abords de la crèche.

Pour vous sensibiliser à l'odeur forte et continue que respire chaque vacancier, **nous vous en joignons un exemplaire à ce courrier.**

¹ Cf. annexe 1

² Cf. annexes 2 et 3

Ces graves problèmes **perdurent depuis 2024**. C'est la raison pour laquelle nous transmettons également un échantillon à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes, ainsi qu'à l'ARS.
Il devient urgent d'y mettre un terme définitif, sans délai.

Si vous souhaitez prolonger cette expérience, nous vous convions un matin de collecte des ordures ménagères à La Joue du Loup, notre équipe restant à votre disposition pour vous recevoir sur place.

C. Sur une intrigante et incomplète collecte des ordures ménagères de ce matin

Lors de la collecte de ce matin, **seuls deux conteneurs semi-enterrés sur trois ont été vidés** face à l'Horizon Blanc (2 Rond-Point du Prayau), le troisième non-collecté **restant saturé aux trois quarts de sa capacité** après le départ du camion-grue.

Nous réitérons nos demandes formulées dans notre LRAR du lundi 20 juillet 2026, avec une urgence qui ne cesse d'évoluer en l'état :

Établir un **dialogue durable** entre votre intercommunalité et notre Comité d'Intérêt de Quartier devient **indispensable** pour trouver une solution pérenne.

Par la présente, **nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir dès que possible (vu l'urgence, sous quinzaine).**

Nous restons entièrement disponibles, aussi bien pour un rendez-vous en présentiel (à La Joue du Loup comme à Veynes) ou en visioconférence (nous sommes équipés et pouvons vous fournir un lien de réunion).

Nous tenons à vous rappeler que notre équipe est pleinement disposée pour échanger lorsque la volonté de collaborer existe.

En parallèle, **nous vous demandons également de bien vouloir nous communiquer les documents administratifs suivants :**

1. Les relevés de collecte des ordures ménagères à La Joue du Loup (pour tous les points d'apport volontaire) depuis le 1^{er} juillet 2025 ;
2. Les plannings prévisionnels de collecte des ordures ménagères à La Joue du Loup concernant l'été 2026, l'automne 2026, et l'hiver 2026/2027 ;
3. Les bons d'intervention ou comptes-rendus d'entretien, de lavage et nettoyage des points d'apport volontaire de La Joue du Loup depuis le 1^{er} juillet 2025 ;
4. Les rapports ou fiches d'intervention concernant la condamnation des points d'apport volontaire suivants :
 - Groupe face à l'aire de jeux, condamné en été 2025 ;
 - Colonnes semi-enterrées pour le verre, indisponibles depuis le printemps 2026.
5. Les décisions, notes ou documents ayant conduit au déplacement, au printemps 2026, des colonnes aériennes de l'arrière de la Place des Boutiques vers le parking face à la Crête des Bergers ;
6. Les études, diagnostics, sondages ou rapports techniques relatifs aux infiltrations de nappe phréatique sous les points d'apport volontaire semi-enterrés impactés ;
7. La liste actualisée des points d'apport volontaire de La Joue du Loup (incluant ceux en service, et ceux projetés).

Par ailleurs, par courrier en date du 4 novembre 2025³, vous avez répondu favorablement à notre demande de consultation de documents administratifs, en nous joignant une copie de votre « tableau

³ Cf. annexe 4

prévisionnel indiquant les lieux d'implantations ainsi que le nombre de colonnes semi-enterrées prévues sur la commune du Dévoluy ».

Dans ce dernier (première colonne et vingt-cinquième ligne), **le nom de famille du Président et du Secrétaire de notre Comité d'Intérêt de Quartier est utilisé pour dénommer le groupe de points d'apport volontaire situé devant leur lieu de résidence à La Joue du Loup (« RPT Crèche et Girardin »).**

Cette pratique paraît inappropriée et particulièrement maladroite : **il n'est pas acceptable d'utiliser l'identité des personnes physiques comme repère pour identifier vos propres équipements dans un document administratif.**

Accessoirement, nous remarquons que ce même document administratif présente des erreurs dans l'inventaire des points d'apport volontaire existants : certains types de conteneurs semi-enterrés sont mentionnés mais inexistant sur le terrain, et certains groupes de conteneurs n'apparaissent pas alors qu'ils sont historiques et toujours en service à cette heure.

En conséquence, nous vous prions de corriger cette maladresse et ces erreurs avant de nous transmettre la liste actualisée des points d'apport volontaire de La Joue du Loup (septième catégorie de document administratif demandé dans notre LRAR le 20 juillet 2026).

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre parfaite considération.

Secrétaire

Comité d'Intérêt de Quartier de La Joue du Loup – CIQ JDL

Annexe n°1

Photographie prise le 22 juillet 2026 à 10h36

Observations :

Groupe de conteneurs semi-enterrés face à la crèche, qui présente plusieurs grandes taches noires de lixiviat sur la voie publique (dont l'odeur s'est répandue dans un rayon de plus de cent mètres).



Annexe n°2

Photographie prise le 22 juillet 2026 à 16h58

Observations :

Prélèvement sur une compresse stérile du lixiviat qui s'est répandu sur la voie publique, face à la crèche, suite à la collecte du matin même (dont l'odeur s'est répandue dans un rayon de plus de cent mètres).



Annexe n°3

Photographie prise le 22 juillet 2026 à 17h03

Observations :

Prélèvement sur une compresse stérile du lixiviat qui s'est répandu sur la voie publique, face à la crèche, suite à la collecte du matin même (dont l'odeur s'est répandue dans un rayon de plus de cent mètres).



Annexe n°4

Courrier de la Communauté de Communes du Buëch-Dévoluy du 4 novembre 2025, en réponse à la consultation de documents administratifs demandée par le Comité d'Intérêt de Quartier de La Joue du Loup

Observations :

Utilisation du nom de famille du Président et du Secrétaire du Comité d'Intérêt de Quartier de La Joue du Loup pour repérer un groupe de points d'apport volontaire devant leur lieu de résidence.

À Veynes, 4 novembre 2025

Comité d'Intérêt de Quartier de La Joue
du Loup
Résidence du Viellaret
La Joue du Loup
05250 LE DÉVOLUY

Nos références : MRC-CGT-OM- ON – D 383 / 2025

Objet : Documents administratifs

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 4 novembre 2025, vous trouverez ci-joint le tableau prévisionnel indiquant les lieux d'implantations ainsi que le nombre de colonnes semi-enterrées prévues sur la commune du Dévoluy. Lorsque l'enfouissement s'avère techniquement impossible, des colonnes aériennes pourront être installées. Ce document est susceptible d'évoluer en fonction des contraintes rencontrées lors des travaux ou sur décision municipale.

Concernant l'écoulement de lixiviat sur la voie publique, vos observations ont été prises en compte. Le joint de porte usé de la benne de collecte est en cours de remplacement. Toutefois, comme déjà précisé, la Joue du Loup étant sur une nappe phréatique, une infiltration d'eau se produit dans certaines colonnes. Afin de limiter ce phénomène, des sondages préalables seront réalisés avant toute nouvelle implantation ; le cas échéant la solution de containers aériens sera proposée à la commune à défaut du choix d'un autre lieu d'implantation.

Depuis l'été dernier, le niveau de service a été renforcé en période de forte fréquentation, notamment par une augmentation de la fréquence des collectes. Les services communaux nous signalent également tout débordement constaté. Pour les vacances de fin d'année et d'hiver, il est prévu :

- Une collecte des ordures ménagères 6 jours sur 7, avec possibilité d'un passage quotidien sur signalement des services communaux,
- Une collecte d'emballage tous les deux jours,
- Une collecte du verre deux fois par semaine grâce à l'ajout d'un camion supplémentaire. À noter que les collectes seront maintenues les jours fériés.

Maison du Territoire Buëch-Dévoluy
La Mèretière 7 rue de la Tuilerie 05400 Veynes Tél : 04 92 58 02 42 accueil@ccbd.fr www.ccbuechdevoluy.fr

Aspremont * Aspres-sur-Buëch * La Beaume * Chabestan * Châteauneuf-d'Oze * Le Dévoluy * La Faurie * Fumey * La Haute-Beaume * Manteyer
* Monibrand * Montmirat * Oze * Rabou * La Roche des Arnauds * Le Saix * Saint-Auban d'Oze * Saint-Julien-en-Beauchêne * Saint-Pierre d'Argençon
* Veynes

Par ailleurs, afin de compenser la suppression du point d'apport volontaire « Chez Seb », des colonnes aériennes seront prochainement installées sur le PAV du parking du Sherpa.

Enfin, un rappel des consignes de tri sera diffusé auprès des usagers. En effet, comme l'illustre la photographie transmise, la présence d'emballages imbriqués entraîne des refus de tri qu'il convient d'éviter.

Nous vous remercions de l'attention portée à ces sujets et restons à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Vice-Président



Christian GILARDEAU TRUFFINET

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES

PRÉVISION CCBD

LE DÉVOLUY				
Réalisé en 2024	SUPERDÉVOLUY	1	2V + 2P + 2E + 2 OMR	8
Réalisé en 2024		1	3V + 2P + 3E + 4 OMR	12
	TOTAL	2		20
	I.R.A.M.	1	OMR	1
	CAMPING	1	1V + 1P + 1E + 1 OMR	4
	PONT DE GIER	1	2V + 1P + 2E + 1 OMR	6
	GICONS	1	1V + 1P + 1E + 1 OMR	4
	HT GICONS	1	OMR	1
	ST DIDIER	1	1V + 1P + 1E + 1 OMR	4
	GRAND VILLARD	1	OMR	1
	COMBE DE L'EAU	1	1V + 1P + 1E + 1 OMR	4
	MAUBOURG	1	OMR	1
	LACHAUD	1	OMR	1
	CROIX LARA	1	1V + 1P + 1E + 1 OMR	4
	UBAC	1	1V + 1P + 1E + 1 OMR	4
	RIOUE	1	OMR	1
	LA CLUSE	1	1V + 1P + 1E + 1 OMR	4
	TOTAL	14	0	40
	LA JOUE DU LOUP			
RPT Crèche et Girardin	Parking	1	3V + 2P + 3E + 8 OMR	16
	GENEVRIER	1	1V + 1P + 1E + 1 OMR	4
	SERRE DE L'AIGLE	1	1V + 1P + 1E + 1 OMR	4
	NOUV	1	1V + 1P + 1E + 2 OMR	5
	TOTAL	4	0	29
	TOTAL NOUVEAUX PAV	20		89
PAV EXISTANTS				
	L'orée des pistes	1	1v+1p+1e+2omr	5
	chardonelles	1	1v+1e+1p+2 omr	5
	Chaumâtes	2	2v+2e+6 omr	10
	Chalets super d	3	3v+3e+3p+6 omr	15
	Hameau du puy	1	1V+1P+ 1E+2 OMR	5
	Les Issarts	1	2V+ 1P+2E + 4OMR	9
VILLAGES				
	Chalet Militaire	1	1V+1P+1E +2 OMR	5
	Caserne pompiers	1	1V+1P+1E+1 OMR	4
	CYPIERES	1	1 OMR	1
	ST ETIENNE	4	1V+1P+1E+4 OMR	7
	Agnieres	1	1V+1P+1E+1OMR	4
	Le Festre	1	1V+1P+1E+1 OMR	4
JOUE DU LOUP				
	ODYCEA	1	1V+1P+1E+1OMR	4

	CHAUMATTES	1	1V+1P+1E+2OMR	5
	LES MELEZES	1	1V+1P+1E+2OMR	5
	L'ETOILE	1	1v+2OMR	3
	TROIS SOLEILS	1	1V+1P+1E+2OMR	5
	O-T	1	3OMR (TRIE AERIEN)	3
	CRECHES	1	2V+2E+1P+4 OMR	9
	LAUZIERES	2	1V+1E+1P+5 OMR	8
	HAUTS LAUZIERE	1	1V+1P+1E+1OMR	4
	AIGUILLES	1	1 OMR	1
	FLOCONS DU SOLEIL	1	1V+1P+1E+2OMR	5
	TOTAL	30		126